

PROGRAMME DE FORMATION

Conduite de tracteur avec épareuse

Fauchage et débroussaillage des dépendances de voirie en sécurité

Référence : EV.EPAR

1. INTITULÉ DE LA FORMATION

Conduite de tracteur équipé d'une épareuse : réaliser en sécurité les travaux de fauchage et de débroussaillage des accotements, fossés et talus.

2. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément à l'article R.4323-55 du Code du travail, la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Les travaux d'épareuse exposent à des risques spécifiques : projections, renversement du tracteur, contact avec les réseaux aériens, circulation routière et coactivité avec les usagers.

La formation s'appuie sur les notices des constructeurs (tracteur et épareuse), sur les guides de prévention de la MSA et de l'INRS, et intègre les principes de la signalisation temporaire de chantier pour les interventions sous circulation (8e partie de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière).

3. PUBLIC VISÉ

Agents des collectivités, des services de voirie et des entreprises d'espaces verts ou de travaux agricoles amenés à conduire un tracteur équipé d'une épareuse.

4. PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Comprendre le français oral et écrit.
- Être reconnu apte médicalement à la conduite des équipements concernés.
- Détenir le permis de conduire requis pour les déplacements sur voie publique, le cas échéant.
- Une première expérience de la conduite de tracteur est recommandée.

L'employeur s'assure du respect des conditions de prérequis (aptitude médicale, équipements de protection individuelle, titres, certificats et attestations requis) avant l'entrée en formation.

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés à la conduite du tracteur et à l'utilisation de l'épareuse : projections, renversement, réseaux aériens, circulation ;
- Réaliser les vérifications de prise de poste du tracteur et de l'épareuse (attelage, hydraulique, protections, rideaux anti-projections) ;
- Atteler et dételer l'épareuse en sécurité ;
- Conduire l'ensemble en sécurité sur route et en travail : stabilité, dévers, vitesse d'avancement ;

- Réaliser les travaux de fauchage et de débroussaillage en maîtrisant la position du bras et du rotor, en prévenant les projections ;
- Mettre en place la signalisation du véhicule et du chantier mobile ; réaliser l'entretien courant et rendre compte des anomalies.

6. DURÉE

- De 7 heures (1 jour) à 14 heures (2 jours), selon l'expérience des conducteurs et les équipements concernés.

La durée est déterminée lors du positionnement, conformément au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026 (durées adaptables).

7. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Formation en présentiel, organisée en inter ou intra-entreprise.
- Groupes de 4 participants minimum et 8 maximum, pour garantir un temps de pratique suffisant.
- Inscription selon le calendrier des sessions ; réponse sous 48 h après validation des conditions générales de vente.
- Lieu : en intra-entreprise, avec le tracteur et l'épareuse de l'entreprise et des linéaires d'exercice adaptés (accotements, talus).

8. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et participatives : apports techniques, analyse des notices constructeurs, retours d'expérience.
- Méthodes démonstratives et pratiques : démonstrations puis exercices de vérification, d'attelage, de conduite et de travail à l'épareuse.
- Moyens : diaporama, notices constructeurs, guides MSA / INRS, tracteur et épareuse de l'entreprise, EPI, signalisation du chantier mobile, livret pédagogique.

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de positionnement en début de formation.
- Évaluations formatives tout au long de la formation : exercices pratiques commentés, quiz.
- Évaluation finale théorique (QCM) et pratique en situation.
- Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de compétences « Conduite de tracteur avec épareuse », permettant à l'employeur de formaliser l'autorisation de conduite interne.
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de formation.

10. TARIFS

- Inter-entreprises : de 224 € HT (7 h) à 448 € HT (14 h) par personne.
- Intra-entreprise : de 840 € HT à 1 680 € HT par session selon la durée.

Tarifs conformes au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026, hors frais de déplacement éventuels. Pour toute configuration particulière : nous consulter.

11. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap afin de préciser les besoins et d'étudier les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Thibaut ASTOLFI, Référent handicap — 07 57 40 60 45 — tastolfi@istyaform.com

12. CONTACT

Personne à contacter : Nathalie SARFATI — 06 46 23 97 00 — nsarfati@istyaform.com

13. PROGRAMME DE FORMATION

Accueil et introduction

- Accueil, présentation du formateur, règlement intérieur et consignes de sécurité.
- Tour de table et évaluation de positionnement.

Module 1 — Risques et réglementation

- Cadre réglementaire de la conduite des équipements mobiles (art. R.4323-55) ; responsabilités.
- Risques spécifiques : projections, renversement, lignes aériennes, circulation et coactivité avec les usagers.

Module 2 — Technologie et vérifications

- Tracteur : organes de commande, structure de protection, stabilité.
- Épareuse : bras, rotor, dispositifs de protection et rideaux anti-projections ; circuits hydrauliques.
- Vérifications de prise de poste ; attelage et dételage en sécurité.

Module 3 — Pratique : conduite et travail

- Conduite sur route : gabarit, signalisation du véhicule, vitesse.
- Travail à l'épareuse : positionnement du bras, hauteur et angle de coupe, vitesse d'avancement, dévers et fossés.
- Prévention des projections : distances, orientation du rotor, arrêt en présence de tiers.
- Signalisation du chantier mobile sous circulation.

Module 4 — Fin de poste et entretien

- Nettoyage, contrôle des outils de coupe, remisage.
- Entretien de premier niveau et signalement des anomalies.

Évaluation et clôture

- Évaluation théorique (QCM) et évaluation pratique.
- Bilan, remise des certificats de réalisation, questionnaire de satisfaction.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La formation est réalisée sur le matériel de l'entreprise ; la durée (7 h ou 14 h) est arrêtée au positionnement selon l'expérience des conducteurs, conformément au catalogue tarifaire. Pour les tracteurs relevant de la catégorie A de la recommandation R.482, un parcours CACES® peut être proposé en complément.

14.1 — Validation

Attestation de compétences « Conduite de tracteur avec épaveuse » et certificat de réalisation, permettant à l'employeur de formaliser l'autorisation de conduite interne. Hors RNCP.

14.2 — Équivalence

Aucune.

14.3 — Passerelle

Vers le CACES® R.482 catégorie A (engins compacts et tracteurs agricoles) pour une certification nationale.

14.4 — Suite de parcours

Signalisation temporaire de chantier, conduite de balayeuse de voirie, prévention des risques routiers, manipulation de tronçonneuse.